

Version 04-2024

Semaine de la QVCT* 17 au 21 Juin 2024

4 modules sur la prévention des risques professionnels :

Le Risque Routier Les Addictions Le Harcèlement Sexuel et les Agissements Sexistes L'information sur le Défibrillateur Automatisé Externe

Durée des 4 modules : 9 heures (en présentiel)

Prérequis : aucun

Nombre de participants : 6 à 10 stagiaires

Lieux: Intra entreprise ou salle disponible sur nos sites accessibilité PMR

SPST 19-24 : 22 Rue Bessot à MALEMORT SPST 19-24 : 9 Rue Louis Taurisson à BRIVE

SPST 19-24: 14 Bis Avenue Alsace Lorraine à TULLE SPST 19-24: Zone du Bois Saint Michel à SAINT-ANGEL

SPSTI 23-87: 6 Rue Voltaire à LIMOGES

AMCO-BTP - 6 Allée Duke Ellington à LIMOGES

Prix: 1500,00 € HT/groupe

Intervenants: Formateurs STL

^{*}Qualité de Vie et des Conditions de Travail



Au service des organisations de santé au travail, des entreprises, des personnes et des territoires.

1^{er} module : LE RISQUE ROUTIER

« Conduire est un acte de travail. »

Durée: 2 heures

Objectifs:

Sensibiliser les salariés et les employeurs à la prévention du risque routier. Inciter les employeurs à considérer le risque routier comme un risque professionnel et à l'intégrer dans leur document unique d'évaluation des risques. Repérer et comprendre les facteurs qui génèrent le risque routier.

Thèmes abordés:

1. L'accident de trajet et l'accident de mission :

- Définition
- Quelques chiffres
- Les responsabilités (salariés/employeurs)
- Les conséquences

2. Les facteurs de risques :

- La vitesse
- > Le téléphone au volant
- L'alcool, les médicaments, les drogues
- ➤ La vue
- Le véhicule : son entretien
- L'organisation du travail

3. Le permis à point :

- Son fonctionnement
- > Le permis probatoire
- La perte de points
- Comment reconstituer son capital point
- Consulter son solde sur Internet



Au service des organisations de santé au travail, des entreprises, des personnes et des territoires.

4. Conclusion:

- Questions diverses
- > Test

Méthodes pédagogiques :

La sensibilisation s'appuie sur des apports de connaissances, des échanges, des débats et l'utilisation de logiciel de simulation. Les méthodes expositive et démonstrative sont privilégiées.

Modalité d'évaluation :

Un quiz de 10 questions reprenant les thèmes abordés lors de la sensibilisation est réalisé et corrigé individuellement à la fin de la sensibilisation.

2^{ème} module : LES ADDICTIONS

Durée: 2 heures

Objectifs:

Cette sensibilisation consiste à donner aux employeurs et aux salariés, quelle que soit leur situation de travail, les connaissances et les informations suffisantes pour prévenir la consommation de substances psychoactives (alcool, drogues, médicaments).

Thèmes abordés:

- Le constat de départ
- Qu'est-ce que l'addiction
 - ✓ La dépendance psychique
 - ✓ La dépendance physique

Site internet



Formation à la santé et à la sécurité au travail

Au service des organisations de santé au travail, des entreprises, des personnes et des territoires.

Les effets sur mon comportement selon le produit consommé

- ✓ Les effets sur ma conduite
- ✓ Les effets sur ma santé

Quels produits consommés :

- ✓ Les médicaments psychotropes
- ✓ Le cannabis
- √ L'alcool
- ✓ Cocaïne

Les étapes du sevrage :

✓ Le cercle de Prochaska

Ce que dit la loi

- ✓ Code de la route
- ✓ Code du travail
- ✓ Code de santé publique
- ✓ Code pénal

Dans mon entreprise : Le rôle et la responsabilité des acteurs

- ✓ L'employeur
- ✓ Le salarié
- ✓ Le médecin du travail

La démarche de prévention.

- ✓ Les objectifs
- ✓ Les actions

Méthodes pédagogiques :

La sensibilisation s'appuie sur des apports de connaissances, des échanges et des débats.

Domiciliation : Banque Tarneaud 10558-04507-12021500200



Au service des organisations de santé au travail, des entreprises, des personnes et des territoires.

Modalité d'évaluation :

Une grille d'évaluation est remise aux stagiaires en début de formation. Cette grille permet aux stagiaires de s'auto-évaluer en début et en fin de formation. L'évolution des stagiaires servira d'indicateur de réussite au formateur.

3ème module: LE HARCELEMENT SEXUEL ET LES AGISSEMENTS SEXISTES

Durée: 3 heures

Objectifs:

A l'issue de la sensibilisation, les apprenants connaîtront les principaux éléments constitutifs du harcèlement et pourront faire la différence entre harcèlement et agissements sexistes. De plus, ils connaîtront les acteurs internes et externes à contacter.

Thèmes abordés:

- Rappels législatifs
- Les Risques Psycho-Sociaux
 - Définition
 - Quelques chiffres
 - Les conséquences
- Le harcèlement sexuel et les agissements sexistes
 - Définition
 - Quelques chiffres
 - Les conséquences
- Focus sur l'employeur / Focus sur les victimes et témoins (en fonction du public)
 - Les responsabilités (salariés/employeurs)
 - Questions diverses

Méthodes pédagogiques :

Apport de connaissance.

Echanges interactifs avec les stagiaires et mises en situation.

Domiciliation : Banque Tarneaud 10558-04507-12021500200



Au service des organisations de santé au travail, des entreprises, des personnes et des territoires.

Modalité d'évaluation :

Evaluations formatives et continues pendant les mises en situation.

4^{ème} module : Information sur le Défibrillateur Automatisé Externe

Durée: 2 heures

Objectifs:

Donner aux employeurs et aux salariés les informations utiles sur le défibrillateur, son fonctionnement, son utilisation.

Savoir installer un DAE.

Thèmes abordés:

- Qu'est-ce que le DAE ?
- > A quoi sert-il? Bilan en France
- Est-ce utile?
- Quand l'utiliser
- (Rappel des numéros d'urgences et des procédures d'alerte propre à chaque entreprise.)
- Dans quelles conditions le DAE délivre-t-il un choc ?
- Cas particuliers
- Présentation de votre DAE (si présent dans l'entreprise)
- Démonstration en temps réel, faite par le moniteur, avec mannequin et DAE de formation.
- Mise en pratique par les stagiaires.

Méthodes pédagogiques :

La sensibilisation s'appuie sur des apports de connaissances, ainsi que sur des mises en situations pratiques avec utilisation du DAE. Les méthodes expositive et démonstrative sont privilégiées.

Site internet



Formation à la santé et à la sécurité au travail

Au service des organisations de santé au travail, des entreprises, des personnes et des territoires.

Modalité d'évaluation :

Une grille d'évaluation est remise aux stagiaires en début de formation. Cette grille permet aux stagiaires de s'auto-évaluer en début et en fin de formation. L'évolution des stagiaires servira d'indicateur de réussite au formateur.

Pour tous renseignements et/ou inscription, contactez le service Formation STL:

Par téléphone : 05.55.20.75.30Par mail : formation@stlim.org